

### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Petites et moyennes entreprises (PME) francophones ou bilingues de l'Alberta, exploitées par un ou des gestionnaires d'expression française qui exercent une direction administrative et technique effective et ont des contacts directs et permanents avec leur personnel et/ou emploient un nombre significatif de francophones et qui contribuent au développement économique francophone en Alberta.
- PME de moins de 250 employés.
- En affaires depuis au moins trois ans à l'exception de la catégorie « Nouvelle entreprise prometteuse » qui devra être en affaires depuis au moins 2 ans.
- Les entreprises candidates doivent être incorporées en vertu du « Alberta Companies Act » et fournir une photocopie de leur certificat d'incorporation.
- Seules les agences ou associations incorporées en vertu du « Alberta Societies Act » sont éligibles dans la catégorie « agences ou associations » et devront fournir une photocopie du certificat d'incorporation.

### EXCLUSION

Le personnel du CDÉA, les membres du comité de sélection, les membres du bureau de direction et les membres de leur famille ne sont pas éligibles ou admissibles aux *Prix d'excellence 2010*.

### CATÉGORIES

Quoiqu'une entreprise puisse se porter candidate dans plus d'une catégorie, elle pourra être sélectionnée comme gagnante que dans une seule catégorie et sa candidature gagnante sera éligible pour la catégorie *Entreprise de l'année*. Toute entreprise désireuse d'appliquer dans plus d'une catégorie devra soumettre un dossier séparé. Les nouvelles entreprises prometteuses ainsi que les agences ou associations sont limitées à une seule catégorie.

Les catégories :

- Favorisant l'embauche de jeunes de 18 à 30 ans
- Ouvrant en milieu rural
- Engagée dans l'amélioration technologique
- Nouvelle entreprise prometteuse
- Commerce de détail
- Service manufacturier
- Service professionnel ou d'affaires
- Ouvrant dans le secteur énergétique
- Construction ou rénovation
- Restauration, hôtel, gîte
- Attrait touristique et service relié au tourisme (autre que restauration, hôtel et gîte du passant)

- Agence ou association (doit avoir réalisé un projet à caractère économique durant l'année)

### LES PRIX

- Un membership au CDÉA pour une période d'un an (valeur de 125 \$)
- Un trophée du CDÉA (valeur de 200 \$)
- Présence et reconnaissance sur le site Web du CDÉA pendant un an (valeur de 1 800 \$)
- Deux billets pour assister à la soirée gala de remise des *Prix d'excellence 2010* du samedi 6 novembre 2010 (valeur de 190 \$)

### PROCESSUS DE SÉLECTION

- Le formulaire et dossier de mise en candidature des nominés doivent être présentés au CDÉA au plus tard le **vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2010**.
- Afin d'être candidate au *Prix d'excellence 2010* l'entreprise devra accepter sa nomination et s'engage à participer au processus de sélection déterminé par le comité de sélection. Le processus inclut entre autre la soumission d'un dossier écrit, une entrevue si nécessaire, et une vérification de la santé financière.
- Le comité de sélection, délié de toute influence externe, évaluera les candidatures et procédera à la sélection des gagnants en déterminant quelles candidatures répondent mieux aux critères de sélection de chaque catégorie.
- L'entreprise de l'année sera sélectionnée par le comité de sélection parmi les gagnants des différentes catégories des *Prix d'excellence 2010*.
- Le verdict du comité de sélection est final et sans appel.

### CRITÈRES DE SÉLECTION

Les entreprises candidates seront évaluées selon les critères suivants :

- Nombre d'emplois créés
- Santé financière (supportée par une lettre du comptable et pourrait au besoin, être l'objet d'une entrevue confidentielle par le comité de sélection)
- Engagement envers la communauté francophone
- Engagement envers le perfectionnement des employés
- Qualité du service en français disponible à la clientèle

### COMITÉ DE SÉLECTION

Le comité de sélection sera composé d'intervenants chevronnés du milieu des affaires franco-albertain. Les noms des membres du comité de sélection demeureront secrets jusqu'au dévoilement des candidats gagnants.

## FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Du 12 juillet au 13 août 2010, le Conseil de développement économique de l'Alberta a tenu une période de mise en nomination d'entreprises ou d'associations au *Prix d'excellence 2010*. Ceci a mené à la mise en nomination de votre entreprise ou association. **Acceptez-vous cette mise en nomination et selon les critères, le partage des informations nécessaires?**

OUI       NON

### INFORMATION DE L'ENTREPRISE

\_\_\_\_\_

NOM DE L'ENTREPRISE OU ORGANISME

\_\_\_\_\_

NOM DU PROPRIÉTAIRE

\_\_\_\_\_

TITRE ET OCCUPATION

\_\_\_\_\_

ADRESSE DU LIEU D'AFFAIRES

\_\_\_\_\_

VILLE ET PROVINCE

\_\_\_\_\_

CODE POSTAL

\_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE

\_\_\_\_\_

TÉLÉCOPIEUR

\_\_\_\_\_

COURRIEL

\_\_\_\_\_

SITE WEB

\_\_\_\_\_

NOMBRE D'EMPLOYÉ(E)S

\_\_\_\_\_

DATE DE CRÉATION DE L'ENTREPRISE

### CATÉGORIES

Ne cochez qu'une catégorie par formulaire. Si vous désirez vous porter candidat dans une deuxième catégorie, veuillez compléter un autre formulaire de mise en candidature et le joindre à un nouveau dossier d'entreprise. Vous pouvez vous porter candidat dans un maximum de deux catégories

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Commerce de détail  | <input type="checkbox"/> Ouvrant en milieu rural  |
| <input type="checkbox"/> Service manufacturier   | <input type="checkbox"/> Engagée dans l'amélioration technologique  |
| <input type="checkbox"/> Construction ou rénovation  | <input type="checkbox"/> Nouvelle entreprise prometteuse  |
| <input type="checkbox"/> Service professionnel ou d'affaires   | <input type="checkbox"/> Favorisant l'embauche de jeunes de 18 à 30 ans   |
| <input type="checkbox"/> Ouvrant dans le secteur énergétique   | <input type="checkbox"/> Agence ou association (doit avoir réalisé un projet à caractère économique durant l'année) |
| <input type="checkbox"/> Restauration, hôtel, gîte   |   |
| <input type="checkbox"/> Attrait touristique et service relié au tourisme (autre que restauration, hôtel et gîte du passant) |   |

## DOSSIER DE MISE EN CANDIDATURE

### DOSSIER DE MISE EN CANDIDATURE DE L'ENTREPRISE

Le dossier de l'entreprise, qui doit comprendre au maximum 4 pages, doit être joint au formulaire de mise en candidature. Le dossier de l'entreprise qui se porte candidate devra être soumis en français et comporter les éléments suivants :

- Identification de l'entreprise et des gestionnaires responsables.
- Brève description de la mission de l'entreprise (maximum 5 lignes), son secteur d'activités (maximum 10 lignes) et son historique (maximum 25 lignes)
- Engagement de l'entreprise envers l'utilisation du français au niveau du fonctionnement et des services à la clientèle. (maximum 15 lignes)
- Engagement de l'entreprise envers les améliorations technologiques. (maximum 15 lignes)
- Efforts pour intégrer des jeunes à l'entreprise, s'il y a lieu. (maximum 15 lignes)
- Principales réalisations et l'effet sur la communauté francophone. (maximum 15 lignes)
- Importance accordée au perfectionnement continu. (maximum 15 lignes)
- Principaux obstacles surmontés et comment l'entreprise a réussi. (maximum 15 lignes)
- Arguments convaincants en faveur du choix de l'entreprise. (maximum 15 lignes)

### ANNEXES

Veuillez joindre les éléments suivants à votre dossier :

- Une lettre du comptable de l'entreprise témoignant de la bonne santé financière de l'entreprise.
- Une photocopie du certificat d'incorporation en vertu du «Alberta Companies Act» de l'entreprise ou du «Alberta Societies Act» de l'agence ou association.

Toute information contenue dans le dossier de mise en candidature est strictement confidentielle et demeure la propriété du CDÉA. Dans le cas des entreprises gagnantes, le CDÉA sollicitera leur permission à savoir quelles informations pourront être partagées avec le public.

### ATTESTATION

Je certifie que les informations ci-incluses sont complètes et exactes.

J'autorise le Conseil de développement économique de l'Alberta à utiliser mon nom et ma photo dans le but de promouvoir les *Prix d'excellence* du CDÉA.

\_\_\_\_\_  
SIGNATURE

\_\_\_\_\_  
DATE

**Conseil de développement économique de l'Alberta**

8929, 82e Avenue, Edmonton, AB T6C 0Z2  
Tél. : 780.414.6125, poste 107 / Téléc. : 780.414.2885  
Courriel : roch.labelle@lecdea.ca